

## 13

# Prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

## Fiche technique

### Secteurs

Tous secteurs

### Public

Salariés de la Branche

### Durée

environ 3 heures (dont 1h de classe virtuelle)

### Lieux & dates

#### 📍 Groupe 1

inscriptions sur [https](https://elearning-opco-sante.fr)

[://elearning-opco-sante.fr](https://elearning-opco-sante.fr)

### Interlocuteur Opco Santé

OPCO Santé

[plateforme.lms@opco-sante.fr](mailto:plateforme.lms@opco-sante.fr)

### Interlocuteur OF

ASKORIA

### Intervenant

📍 Margot PIC

Juriste

## Contexte

L'OPCO Santé se doit d'être au plus près de vos besoins, vous qui êtes en première ligne pour accompagner les personnes fragilisées. C'est pourquoi depuis la crise sanitaire, l'OPCO Santé a mobilisé son énergie et ses ressources pour être en capacité de vous proposer une offre de formation à distance :

<https://elearning-opco-sante.fr/>

Pour vous inscrire à la thématique décrite dans la présente fiche, veuillez-vous inscrire directement sur la plate-forme de formation à distance :

<https://elearning-opco-sante.fr/enrol/index.php?id=106>

## Objectifs

- 📍 Identifier les acteurs pour la prévention du harcèlement sexuel ou agissements sexistes
- 📍 Cadrer et suivre les procédures mises en place dans le signalement des situations de harcèlement sexuel ou d'agissement sexistes

## Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

## Contenu

Cette formation se compose de trois modules de formation d'une durée estimative de 3 heures.

Une classe virtuelle en fin formation est également proposé afin d'échanger pour aller plus loin sur la notion de harcèlement sexuel et d'agissement sexistes

Elle fait l'objet d'un certificat de réalisation remis aux stagiaires à l'issue.

**NB** : La création du compte doit être réalisée par le salarié uniquement via une adresse mail professionnelle et non générique